

COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT
Réunion N°01 Olympiade 2024-2028
Saison 2025/2026

Date : 01/07/2025 – 18h45

Lieu : Présentiel (Besançon – Maison des Sports)

Secrétaire de séance : Thomas CHATILLON

Présents :

Virginie MYOT Présidente Commission Développement

Samuel BOYER Salarié

Thomas CHATILLON Salarié

Bryan JUCKER Salarié (départ 20h)

Simone ZERBI Salarié

Invités :

Philippe FAIVRE Président Ligue

Excusés :

/

❖ **Ordre du jour**

- Réunion de « prise de poste » et d'échange entre les membres de la commission
- Questions posées en amont de la réunion aux salariés :
 - Pour vous qu'est le développement ? cela pour être qq mots / synonymes
 - Quel temps consacrez-vous au développement dans votre emploi du temps ? quelles sont vos missions au sein de cette commission ?
 - Avez-vous des idées / des projets pour cette commission ?
 - A contrario, quelles actions vous semblent les moins percutantes ?

❖ **Préambule**

Philippe mentionne qu'une réunion s'est tenue ce mardi matin en présence d'Éric Tanguy et Jean-François Houdayer. Cette réunion avait pour but d'établir un bilan des 3 premières années de Thomas Chatillon au sein du plan Horizon 2028. Cette réunion a été une réussite avec une réelle reconnaissance du travail du salarié et de la Ligue. La fédération s'engage à aider la Ligue à hauteur de (10000€ + 12000€) par an pour ce poste.

❖ **Introduction de Virginie**

Virginie propose que sa présence permette de recentrer les actions de la commission afin de faire en sorte que la Ligue fasse peut-être preuve de plus de prudence dans ses dépenses. Virginie avait demandé en pré réunion aux agents de mettre en lumière ce qu'est le développement pour eux.

Elle indique des retours variés et intéressants. Virginie propose de se baser sur ces retours et en lit quelques-uns.

Virginie propose de résumer la philosophie de la commission à 3 mots :

Croissance / Pérennisation (des actions et des finances) / A disposition de tous.

❖ **Sujet sur le temps de travail**

Les salariés agents de développement passent à priori tous au moins 50% de leur temps de travail sur des missions de « développement ». Néanmoins, des actions ne sont pas aisées à placer ou non dans le développement (sportive...).

D'où une question : l'action X est-elle vraiment du développement et doit-elle toujours être porteuse d'autant d'actions (et de temps) ?

Exemple sur le Circuit OutDoor et le temps passé par les salariés de manière générale et les quelques fois où ce sont les ADR qui s'en occupent : journée de 10h pour faire quelles tâches ?

Néanmoins Samuel rappelle que si personne n'est mobilisé, le minimum (bien que modeste) ne sera plus assuré, ce qui serait préjudiciable.

Virginie indique que, pour cet exemple, il faudrait étoffer la fiche de la mission.

Autre exemple : journées de championnat phase Ligue M13 M11 : est-ce toujours pertinent de mobiliser un agent, peu importe le nombre d'équipe présentes ?

Philippe propose de revoir, pour cet exemple, le cahier des charges de l'organisation d'un plateau jeune.

Virginie revient sur le sujet du Circuit Outdoor et demande quelle commission va en hériter en raison de la non-reconduction du poste d'alternant en communication/événementiel. Le débat s'ouvre sur la suite de la communication au sein de la Ligue, le poste d'alternant étant annoncé comme supprimé.

Samuel expose son avis selon lequel, la communication concernant à la fois l'administratif et le développement, le travail doit être réparti entre les salariés de ces 2 pôles. Thomas et Brayan proposent d'être parti-prenants de la communication, aidés par Clara (alternante administrative).

S'ensuit une discussion sur les différents axes de développement :

- Structuration et professionnalisation de l'activité

- Volley Outdoor
- Diversification de la pratique
- Milieu Scolaire
- Dispositifs fédéraux
- Soutien des clubs

À échanger lors de la réunion avec le Bureau Exécutif Elargi qui aura lieu le 21/08.

Fin de la séance : 22h00

Virginie MYOT
Présidente Commission Développement

